

Décision

Générale

colonial

Décision n° 823 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 823

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 juillet 1961

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro

31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement et nommés au grade d'Adjudant pour comptant du 1er juillet 1961, les Sergents-Chefs dont les noms suivent : Aden Hassan Ahmed, mle 889, de la 1er Compagnie à Dikhil. Daher Idriss, mle 2139 de la 3e Compagnie à Ali-Sabieh. Au grade de Sérgent-Chef, le Sergent Mohamed Haïd, mle 1771 du Dépôt à Djibouti. Au grade de Sergent, les Caporaux dont les noms suivent : Miguil Dirir Bouh, mle 1781 de la 1er Compagnie à Dikhil. Isman Eulo, mle 2151 de la 1er Compagnie à Dikhil. Houssein Karie, mle 2148 de la 2e Compagnie à Tadjoura.